

L'info de gauche : C'est ici !



La conception macronienne de l'enseignement est celle d'une entreprise : concurrence, rentabilité, autonomie, sélection !

L'école publique accueille tous les élèves et qualifie chaque année des millions d'entre eux mais elle va de plus en plus mal. Pourquoi ?

L'austérité a dégradé les conditions d'études. Le manque de professeurs a conduit à ne plus assurer les remplacements même dans les établissements d'éducation prioritaire.

La précarité se généralise.

Les enseignants ont perdu un mois de traitement par an depuis 2010. Des collectivités (et pas seulement FN) reviennent sur la gratuité des cantines ou du transport. L'extrême droite veut même rendre payante l'école pour les enfants étrangers !

Grave crise de recrutement, atteintes à la liberté pédagogique, multiplication des tâches bureaucratiques, ont conduit les enseignants à se sentir dépossédés de leur métier.

L'égalité d'accès au service public de l'éducation n'est plus garantie.

Depuis 2007, une école par jour a fermé, principalement en zone rurale.

La réforme dite « des rythmes scolaires » a aggravé les disparités, 40 % des familles devant payer pour que leurs enfants accèdent au périscolaire.

Les réformes du lycée et du collège ont institué une école dans laquelle les contenus varient désormais d'un établissement à l'autre.

La « politique de l'offre », appliquée au système éducatif, exacerbe la concurrence entre les établissements et renforce la ségrégation scolaire.

L'enseignement privé, lui, prospère. La porte de la marchandisation et de la privatisation de certains secteurs de l'enseignement a été ouverte en grand.

Le Medef fait en même temps pression pour imposer ses contenus d'enseignement et l'institution multiplie les partenariats avec les entreprises du CAC 40.

En finir avec ces idées de Macron !

Pour retrouver "la substantifique moëlle" de l'enseignement, il faudrait au contraire en finir avec ces conceptions macroniennes de l'école libérale et avec l'austérité.

Patrick Job

L'ÉDUCATION
SELON
MACRON :

Une tornade
libérale, du
sol au plafond

L'INSOUMIS DE PÉRIGNY

Bulletin n° 13
février 2018

LA FRANCE
INSOUMISE

PARCOURSUP

Exit APB (Admission post bac), le parcours numérique du combattant pour l'accession aux études se nomme désormais "Parcoursup" !

C'est pas mieux, c'est même pire !

Limitation à 10 vœux, absence de leur hiérarchisation, calendrier d'affectation, vont générer d'énormes difficultés. De nombreux bacheliers resteront sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où on leur fera une proposition dans une filière où il reste des places vacantes mais en dehors de leurs dix vœux. Proposition à laquelle il faudra répondre sous 24 h !

Les réformes du baccalauréat et de l'enseignement au lycée entérinent par ailleurs la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, la réduction du nombre d'épreuves terminales et des horaires disciplinaires. Cette réforme renforcera encore les inégalités territoriales et sociales.

Il faut au contraire réaffirmer :

- La nécessité de réfléchir tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

LA FAC ROYAUME DE LA SÉLECTION ?

L'Université va devoir accueillir environ 30 000 étudiants supplémentaires chaque année jusqu'en 2025.

Il lui faudrait donc 1 milliard d'euros par an. Le gouvernement propose 500 millions sur l'ensemble du quinquennat.

Faute de moyens, on va donc trier (= sélectionner) les étudiants.

Le principe du choix et de la non sélection sera même supprimé du code de l'éducation !

PERIGNY. LES TAP À LA TRAPPE

Jeudi 8 février, lors du conseil municipal la majorité et le groupe d'opposition de droite se sont prononcés pour l'arrêt du système actuel des TAP, des rythmes scolaires, et donc d'un **retour à la semaine de 4 jours**.

Après quatre années d'existence, on efface tout et on recommence !

En ce qui nous concerne nous nous sommes prononcés favorables au maintien des rythmes scolaires à 4 jours et demi.

POURQUOI ?

- Parce que les TAP répondent aux objectifs du Plan Educatif Local.
- Parce que les études des chronobiologistes soulignaient le bénéfice généré par le travail du matin, moment où les élèves sont le plus attentifs.
- Parce que plus de 95% des élèves y participaient et découvraient des activités de loisirs, culturelles, sportives ou artistiques. Les enfants ont pu découvrir des activités diversifiées et de qualité dont ils n'auraient peut-être pas pu bénéficier sans les TAP.

Sans oublier les incidences positives pour certaines associations qui ont vu leur nombre d'adhérents augmenter.

Et parce qu'aussi de nombreux parents d'élèves étaient satisfaits !

Ces TAP et rythmes scolaires, ont été mis en place il faut le souligner, par l'actuelle majorité municipale.

Pourquoi ce revirement, alors que dans le PERISCOPE de l'automne 2017, la même majorité municipale soulignait le bilan très positif des TAP?

Avec ce retour à 4 jours, Les conséquences sur l'emploi sont très importantes, 50 personnes concernées à Périgny : des intervenants extérieurs, des agents territoriaux et principalement des animateurs du centre PERIJEUNESSE.

La baisse des dotations de l'état, la logique comptable...?

Les enfants sont au centre des débats. Ont-ils pu donner leurs avis ?

Nous attendons maintenant avec impatience « le nouveau plan mercredi » annoncé par le ministre de l'Education national Jean-Michel Blanquer.

Mais la question se pose avec acuité : le choix fait par une majorité du Conseil municipal, était-il bien dans l'intérêt de l'enfant ?

Patrick Palem

À PROPOS DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le DOB est un moment essentiel dans la vie démocratique d'une collectivité. Lors du conseil municipal les élus débattent :

- Des orientations budgétaires (fiscalité locale, recettes et dépenses)
- Des engagements pluriannuels envisagés (voirie, équipement public, 4^{ième} école, etc.)
- de la structure et de la gestion de la dette communale

Cela peut paraître un peu austère mais pourtant, se décident alors tous les projets à réaliser pour les deux années restantes du mandat. Les engagements de la majorité municipale ont-ils été tenus ? Chacun peut en juger ! Quant à nous, en élus d'opposition constructifs, nous observons, commentons et nous proposons, notamment la construction d'un espace multi activités pour les associations.

Depuis le début du mandat, nous déplorons en effet l'absence d'un tel équipement culturel. Car nous savons tous qu'à terme il faudra bien envisager le remplacement du CMA.

Pour construire cet équipement, la réserve foncière est d'ailleurs trouvée, nous affirme la majorité municipale. Cet équipement va devenir indispensable rapidement. Il se fera tôt ou tard et le maire, s'il conteste l'urgence du projet dans ce mandat, ne peut qu'en reconnaître l'utilité. Alors, pourquoi ne pas lancer une étude de faisabilité ? Parce que ce n'était pas prévu dans son programme ?

Nous pensons, nous, qu'il faut anticiper les échéances pour préparer la transition entre la déconstruction éventuelle du CMA et la construction d'un nouvel équipement multi activités et donc inscrire le financement des études de faisabilité dans le prochain budget.

D'ailleurs, anticiper l'avenir, notre maire en parle dans sa lettre de janvier. Ne va-t-il pas lancer une étude pour des services de proximité et une maison de quartier ? Nous soutenons ces initiatives comme la construction d'une quatrième école. Toutes étaient d'ailleurs programmées dans le Projet municipal de notre liste "Périgny accessible à tous" en mars 2014.

Daniel Vince, Patrick Palem

Retrouvez les *Insoumis* de Périgny sur le blog "Rue du Blogule Rouge Insoumis"
à l'adresse : www.blogulerouge.fr